



Compte-rendu du CDAS du 25/11/2014

Ce Comité Départemental d'Action Sociale (CDAS) s'est réuni à la DRFIP, rue Borde à Marseille.
En préambule de la réunion, les élus Solidaires aux Finances ont lu une déclaration liminaire.

Le président du CDAS a annoncé le maintien du budget de l'action sociale en 2015.
Il a également annoncé que le titre restaurant passerait de 5 à 6 euros dans le courant de l'année 2015 (1er mars). Les tickets restaurants seront dématérialisés au plus tard le 01/01/2016.

Plusieurs sujets étaient inscrits à l'ordre du jour de la réunion :

Le bilan partiel du BIL 2014 (Budget d'Initiative Locale)

Les principaux postes de dépenses en 2014 ont été les suivants:

- Les séjours proposés aux enfants dans le cadre des vacances scolaires.

Pour les vacances de printemps, le centre aéré de Bouc Bel Air « La Pignata » a accueilli des enfants d'agents du ministère tout comme pour les vacances de la Toussaint où respectivement 40 et 30 enfants ont pu bénéficier de cette prestation. Par ailleurs, 40 enfants ont pu se rendre à Eurodisney et 30 à Londres au cours des vacances de la Toussaint. Ce dernier séjour a connu un très grand succès : 61 agents avaient inscrit leur enfant. Le choix des enfants retenus pour le voyage s'est fait sur la base du quotient familial.

- Dans le cadre de l'amitié finances, un cadeau est offert chaque année aux personnes isolées (principalement en congé longue maladie). Ces personnes sont recensées par le CDAS à partir des informations communiquées par les différents services GRH. Cette année, 76 agents ont été concernés par cet envoi d'un cadeau à domicile (chocolats + livre) accompagné des coordonnées de l'assistante de service social.

- Des consultations juridiques gratuites sont également mises à la disposition de tous les agents du ministère. Une fois par mois, un avocat et un notaire se déplacent à la délégation des services sociaux du ministère en vue de prodiguer leurs conseils aux collègues préalablement inscrits. Les dates des consultations sont communiquées sur le site intranet du ministère et il convient d'appeler M. Savignoni au 04.96.20.67.27 pour obtenir un rendez-vous. Précision est faite qu'il ne s'agit pas d'une étude de dossier mais de conseils juridiques généraux.

- Une sortie pour les familles à Marineland a été organisée cette année encore. 107 personnes y ont participé.

- Un autre poste de dépense a été constitué par l'organisation d'une journée destinée aux retraités du ministère (repas + location d'une salle + spectacle + loto). En 2015, cette journée aura lieu le 29/01/2015 au Florida Palace à Marseille. Outre le traditionnel loto et le gâteau des rois, nos aînés

auront droit cette année à un spectacle de cabaret Music Hall.

- du matériel a été acheté à destination des coins repas des bureaux du département (cafetières, micro ondes, etc pour les locaux sociaux).

En 2014, les recettes du BIL ont été de 133.730 euros et les dépenses se sont élevées à 133.282,37 euros. L'exercice s'avère nettement moins excédentaire que l'an dernier, la délégation de l'action sociale a décidé d'octroyer des crédits supplémentaires aux lots destinés à la loterie des retraités.

BIL 2015 : les perspectives

Le budget d'initiative locale sera revu à la baisse en 2015 afin de tenir compte de la diminution des effectifs des agents des finances et de leurs enfants en poste dans le département. Pour éviter une baisse trop brutale, un plafond de 5% sera appliqué. L'avenir n'est donc pas rose pour l'action sociale du Ministère, à suivre...

A partir de 2015, le CDAS ne fera plus d'appels d'offres sur un type de séjour (exp : Eurodisney) mais va sélectionner pour une durée de trois ans un certain nombre de prestataires. Une fois retenues, ces sociétés prépareront des devis à la demande.

Les sorties famille et enfants 2015 seront décidées par le CDAS au début de l'année 2015. Nous ne manquerons pas de vous en tenir informés.

L'action sociale départementale et les logements

A Marseille, 19 logements ont été attribués en 2014. 85 logements (dont 25 neufs livrés le 15/09/2012 Rue CURTEL) sont mis à disposition des agents par le ministère.

Depuis cet automne, le CDAS a obtenu l'accord officiel de l'EPA Masse de loger les agents de la DGFIP à la caserne des douanes située boulevard de Strasbourg.

A Aix en Provence, 51 logements sont proposés par les services sociaux du ministère.

L'action sociale départementale et les crèches

Solidaires pose la question de l'état d'avancement du dossier « berceaux dans les crèches aixoises ». Rappel : nous avons pointé du doigt en 2013 le besoin criant de berceaux dans les crèches aixoises. Réponse du président du CDAS : pas d'avancée à ce jour.

Pour mémoire, il existe à Marseille 12 places à la crèche Lieutaud, 1 place à Balou (8° arrondissement) et 17 places à la crèche Poussy (8° arrondissement).

Pour information, réserver un berceau en crèche coûte entre 6000 et 10000 euros par an et par berceau au ministère, les conventions sont triennales. Que les agents utilisent ou non ces places, les coûts sont fixes.

Notez qu'il n'y a qu'une commission d'attribution par an : en avril. L'entrée à la crèche se fait au 1er juillet, ni avant, ni après.

Solidaires note que la fixité des dates n'arrange pas les parents bénéficiaires des places en crèche.

Points divers:

* Deux nouveaux médecins de prévention ont été recrutés dans les Bouches du Rhône et un autre est en cours de recrutement dans la Var. Il devrait commencer à Toulon dans le courant du mois d'avril 2015, si tout va bien.

* La restauration des agents des douanes en poste à Schuman (Marseille):

Les 190 agents en poste à la DRGC, à la DI et à la DR de Marseille sont concernés.

Rappel : au 31/12/2013, les contrats passés avec deux prestataires privés de restauration collective ont été résiliés unilatéralement par ces dernières. Depuis, un accord a été trouvé avec la cantine de l'Évêché. Malheureusement, ce restaurant administratif ne satisfait pas la plupart des collègues qui ne vont plus que rarement y déjeuner.

Le correspondant social des douanes de la DR de Marseille, présent à cette réunion, nous informe que le restaurant inter-entreprises du Boulevard de Dunkerque est prêt à accepter à nouveau les collègues de Schuman dès le 1er janvier 2015.

Saisie de cette demande, la sous-direction de Bercy concernée a répondu qu'elle y était défavorable. Selon elle, il est préférable de privilégier un restaurant administratif (celui de l'Évêché) qui propose des repas à tarifs inférieurs (9,20 euros au lieu de 11,11 euros).

Face à l'insistance du correspondant social, de Solidaires et de la CGT M. Kotlicki propose de refaire la demande au ministère.

* Arbre de Noël 2015. 1500 places pour le spectacle à Marseille du mercredi 17/11/2014 ont été réservées par le CDAS. Si vous vous êtes inscrits au spectacle et que vous ne souhaitez plus y participer, merci de prévenir la délégation des services sociaux.

Nous manquons de bénévoles pour distribuer les cadeaux aux enfants. La distribution aura lieu au Palais des Sports de Marseille le 17/12 vers 15H30. Les bonnes âmes sont priées de contacter les membres du CDAS (ou Solidaires qui relaiera).